

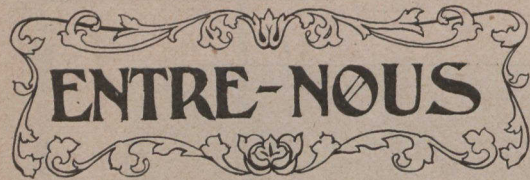
ALBUM UNIVERSEL

BUREAU DE RÉDACTION

Edifice de "La Presse," 55 rue Saint-Jacques.

Boîte du Bureau de Poste pour la correspondance, 758.
Tiroir du Bureau de Poste pour les journaux, 2191.

Quatre mois, \$1.00.	Payable d'avance
Un an, - \$3.00.	Six mois, - \$1.50



Je ne me rappelle plus le nom de l'auteur qui a dit : "Du choc des idées jaillit la lumière", mais ce que je sais parfaitement, c'est que le susdit choc a souvent pour résultat le détraquement des cerveaux.

Témoin, la discussion au sujet d'un drapeau canadien-français.

Par qui cette question a-t-elle été mise sur le tapis ? personne ne le sait exactement, mais il y a toujours des esprits inquiets dont la seule occupation est de s'ingénier à provoquer des discussions stériles qui n'aboutissent qu'à démontrer l'absence déplorable de plusieurs bardeaux sur le toit de leur encéphale.

Une fois la porte ouverte, les projets sont arrivés en foule, bariolés, déguisés, travestis et constituant une orbequinade assez réussie.

Voici une partie des drapeaux proposés :

- Tricolore, avec Sacré-Coeur ;
- Tricolore, avec castor et feuille d'érable ;
- Tricolore, avec feuille d'érable, sans bête ;
- Tricolore, avec sainte Anne ;
- Tricolore, avec saint Joseph ;
- Vert et blanc, avec feuille d'érable ;
- Vert, blanc et rouge, avec castor ;
- Blanc et jaune, avec Sacré-Coeur ;
- Blanc, fleurs de lys et Sacré-Coeur ;
- Blanc et fleurs de lys ;
- Blanc, avec castor et feuilles de lys ;
- Bleu, avec fleurs de lys ;
- Bleu et blanc, avec croix, etc., etc.

Et je vous fais grâce des inscriptions, des devises, et d'une foule de détails plus ou moins baroques.

Bref, on discutait à qui mieux mieux, on s'envoyait à la tête les raisons les plus déraisonnables et parfois des mots aigre-doux, quand quelqu'un eut l'idée de demander à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lequel de ces drapeaux elle allait choisir.

Cette Société, après délibération, répondit qu'elle continuerait à faire figurer le drapeau français, le tricolore, dans ses fêtes, et qu'elle ne voyait aucunement l'utilité d'une révolution.

Et chacun s'en fut, son drapeau sous le bras, pestant "comme un renard qu'une poule aurait pris".

◆◆ Une aventure ayant quelque rapport avec cette tentative a eu lieu dernièrement, en France, au mois de septembre.

Lors d'un grand congrès ecclésiastique réuni à Bourges, sous la présidence de l'archevêque de cette ville, un des assistants proposa de signer une pétition demandant à la Chambre des députés de faire figurer l'image du Sacré-Coeur sur le drapeau tricolore.

Il y avait là plus d'un millier de prêtres, et la proposition parut tellement étrange qu'elle fut accueillie par un silence glacial.

Enfin, le secrétaire du congrès, M. l'abbé Lemire, député d'Hayebrouck, département du Nord, se leva et s'exprima ainsi :

"Messieurs, ce n'est pas le secrétaire du congrès, c'est le député qui va répondre à la proposition qui vient de vous être soumise.

"Il est vraiment fâcheux que l'auteur de cette proposition ait confondu deux choses absolument distinctes : l'ordre religieux et l'ordre politique, et qu'en voulant servir l'un, il ait complètement méconnu l'autre.

"Comme chrétien et comme prêtre, je ne connais qu'un seul drapeau catholique, c'est le signe de la croix, qui nous rappelle le grand mystère de la Rédemption.

"Mais, remarquez-le, messieurs, un drapeau n'est pas une bannière, et, comme citoyen, je ne connais non plus qu'un seul drapeau, le drapeau tricolore, le drapeau français. Et tel qu'il est, il me suffit ; tel qu'il est il m'ément jusqu'aux entrailles, partout où je le rencontre. Aussi, ai-je voulu qu'il tapissât les murailles de cette enceinte pour montrer à tous la sincérité et l'ardeur de notre patriotisme.

"Vous nous parlez, monsieur l'abbé, de l'image du Sacré-Coeur :

"Mais, après tout, il ne s'agit là que d'une simple dévotion, nullement obligatoire pour la totalité des chrétiens, et qui n'a rien à faire dans le domaine politique. J'ajoute même que, si vous et vos amis, par voie de pétition, ou autrement, vous réussissez à faire parvenir votre motion jusqu'au bureau de la Chambre, vous encourez la responsabilité d'un débat dont les conséquences seraient irréparables, et moi, qui suis prêtre comme vous, mais qui suis en même temps député, je serais obligé, dans l'intérêt de la paix publique et de l'union nationale, de monter à la tribune pour combattre votre proposition, et je voterais contre vous.

"Croyez-moi, messieurs, gardons notre drapeau tel qu'il est, et n'ayons pas l'air, en voulant y ajouter un symbole, de paraître ne l'accepter qu'avec des réticences et des sous-entendus. Au dehors, on ne pose pas de conditions quand il s'agit de drapeau. Les catholiques allemands n'ont qu'un drapeau : celui de l'Allemagne, et ils n'en réclament point d'autres ; les catholiques anglais, même les Irlandais, n'ont pareillement qu'un drapeau, le drapeau britannique, et il suffit à leur loyalisme.

"Ne soyons pas plus exigeants qu'eux ou plutôt imitons leur sagesse, et comme eux saluons avec respect et avec amour le drapeau que la France s'est donné et qu'elle défendra contre quiconque aurait la témérité d'y toucher !"

Un tonnerre d'applaudissements accueillit les paroles de l'abbé Lemire, et la proposition eut les honneurs d'un enterrement de première classe.

◆◆ Nous vivons dans un pays très libre, chacun sait ça, mais tout le monde devrait savoir aussi que, pour faire un compte-rendu théâtral, il faut avoir grand soin de mettre des gants et se servir d'une plume d'oie, car le journaliste, si libre qu'il puisse être dans les autres pages du journal, devient esclave quand il s'agit de parler théâtre.

Le contrat d'annonces est donné pour une somme déterminée, et des billets de faveur, mais à condition de faire, chaque jour, une réclame à tout casser pour la troupe en général et certains acteurs et actrices en particulier, désignés d'avance.

Que ces gens-là soient de vulgaires cabotins et des non-valeurs, cela ne fait absolument rien, ils ont payé l'administration pour avoir tant de lignes d'éloges, ils ont droit à leur nombre de lignes, et c'est ce qui fait que vous lisez souvent des choses abracadabrantes au sujet d'acteurs impossibles, et que certains abonnés se disent :

—C'est drôle, je l'ai vu, ce X..., il ne m'a pas paru si fort que ça. Maintenant, peut-être que je ne m'y connais pas...

Si, mon ami, vous vous y connaissez parfaitement, et si X... vous a ennuyé, c'est qu'il est vraiment ennuyant. Ne vous en rapportez jamais, ou presque jamais au journal.

Dernièrement, un journaliste a dit doucement, très doucement, avec beaucoup d'égards et de tact, sa façon de penser, qui est celle du public, sur l'effet déplorable que produit toujours certaine actrice sur l'auditoire.

Aussitôt, grande colère d'un parent de la dame, qui s'arme de rage et d'idées de vengeance et s'en va, déambulant dans les rues, à la recherche du journaliste qu'il veut pourfendre. Le contact a lieu, échange de coups de poing et poursuite en cour.

Tout cela est fort joli pour la galerie, mais ne donne pas un atome de talent de plus à la dame.

Les journaux devraient s'entendre sur les conditions à imposer aux théâtres, pour leurs annonces, au lieu de les subir, et surtout refuser tout billet de faveur, afin de conserver leur liberté d'action, d'appréciation et de langage.

Les bons acteurs, les artistes, ne mendient pas tant la réclame ; ils sont connus et ne cherchent pas à se faire mousser comme les cabotins.

◆◆ Botrel a tellement et si bien chanté sa Bretagne, que nombre de Canadiens sont persua-

dés que c'est certainement le coin de France le plus religieux de notre ancienne mère-patrie, mais si l'on prend pour base le vote des députés de cette région, on voit que cela n'est pas exact et que la Normandie a droit de réclamer la palme, à ce point de vue.

L'ancienne province de Bretagne a été divisée en cinq départements : Ile et Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure. Or, sur ces cinq départements, un seul, celui de la Loire-Inférieure, a voté entièrement pour le maintien des congrégations ; dans les quatre autres, certains arrondissements, entre autres celui où se trouve situé Paimpol, ont voté contre.

L'ancienne province de Normandie a été divisée également en cinq départements : Eure, Seine-Inférieure, Calvados, Manche et Orne. Trois d'entre eux : la Manche, le Calvados et l'Orne, ont voté entièrement pour le maintien des congrégations, et il n'y a eu d'opposition que dans deux départements.

C'est à la demande d'un Normand que je donne ces renseignements.

En parlant de congrégations, demandez donc à vos amis quel est, à leur avis, le nombre des religieux et religieuses en France. Je l'ai fait moi-même, et les réponses que j'ai reçues m'ont donné une diversité de chiffres assez curieuse :

—Cinquante mille.

—Cent mille.

—Vingt-cinq mille.

—Cent vingt mille.

Personne n'est donc bien renseigné, car il y en avait, en 1900, "deux cent douze mille."

Dans ces deux cent douze mille n'est pas compris le clergé séculier, qui n'est pas touché par les décrets, et qui compte à peu près trente et un mille prêtres.

Maintenant, demandez à vos mêmes amis combien de religieux sont forcés de fermer leurs établissements, et combien sont autorisés à rester dans les leurs.

—Ils sont tous chassés.

Il n'en restera guère, deux ou trois mille peut-être.

C'est encore une erreur.

On évalue à trente-cinq mille le nombre des religieux et religieuses qui sont atteints par les décrets, et il en résulte que cent soixante-quinze mille environ restent en France, à part des trente-et-un mille prêtres séculiers qui, comme je l'ai dit plus haut, n'ont pas à s'occuper des nouvelles lois.

L'élément religieux est donc encore représenté en France par deux cent cinq mille membres.

Je prends ces chiffres dans un journal tout à fait anti-gouvernemental, et je les publie sans aucun commentaire.

◆◆ En France tout finit par des chansons, dit-on toujours, et je ne vois pas pourquoi ma causerie ne finirait pas comme cela aussi.

Vous aimez les chansons bretonnes ? en voici une de Yaou Nibor, chansonnier tout aussi connu, sinon plus, que Botrel :

L'ISLANDAIS

I

—Me r'voilà su' l' plancher des vaches,
Dans mon vieux pays de Paimpol,
Oùs'qu'on peut s'flanquer des pistaches,
En buvant au cidre à plein bol.
Sans fair' de bruit poussons la porte.
Et chez nous surprenons Margot.
Mais, c'est moi l' surpris, l' diabl' m'emporte !
Car, au lieu d' femm' j' trouve un marmot.

II

Puisque c't' anné j' fais la trouvaille
D'un p'tit mioch' quand j' rentre au pays,
Voyons donc c' que c'est qu' la marmaille ?
C'est un gas ! Quell' noc', mes amis...
Al' pas peur de moi, ma p'tit' graine,
Et laisse-moi t' bercer dans mes bras ;
En attendant qu' ta mère revienne,
Allons, fais dodo, mon p'tit gas.

III

Bien ! à c't' heur' te v'la dev'nu sage
Comme un chérubin du bon Dieu ;
Puisque t' as fini ton tapage,
Viens su' moi t' chauffer près du feu,
Allons, vas-y d' ta belle risette,